

Téléphone : 02 97 22 43 19 - mairie.radenac@wanadoo.fr - Site internet : radenac.bzh Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 / samedi 9h à 12h



100 ans de la vigilante



Ecole St-Louis : opération ramassage de déchets (photo Ouest-France)

#### Le mot du maire

L'éco-citoyenneté est le thème de l'école Saint-Louis cette année.

S'il est très intéressant de sensibiliser les plus jeunes à cette problématique, il est aussi très important que les aînés leur montrent l'exemple.

Nous constatons que malheureusement ce n'est pas le cas. Il suffit de se pencher sur nos poubelles pour constater le résultat. On y trouve beaucoup d'objets relevant de la déchetterie. Nous pourrions également relever les incivilités routières qui nous obligent à réaliser des aménagements. De même, à de nombreux endroits la circulation est gênée par des branches qui débordent sur la chaussée ... Ces petits riens sont comme des petits cailloux qui nous embêtent dans une chaussure. Ils occupent nos services techniques pour peu de chose.

Pourtant nous pourrions être plus positifs si les uns et les autres étaient plus responsables comme par exemple, dans le cadre de l'entretien du cimetière où un certain nombre d'entre vous participez.

Sur un tout autre sujet le conseil municipal, accompagné par la Chambre du Commerce et de l'Industrie poursuit la réflexion sur la création d'un commerce au centre bourg. Vous trouverez un questionnaire dans ce bulletin afin que vous puissiez nous exprimer vos souhaits.

Bonne lecture.

Vive Radenac!

B. LE BRETON

#### **SOMMAIRE**

Le mot du Maire	Page 1
Conseil municipal	Pages 2-5
Etat-civil	Page 5
Urbanisme-Travaux	Page 6
Informations communales	Pages 7-8
Informations générales	Pages 9-11
Pontivy Communauté	Pages 11-12
Associations	Pages 13-17
Ecole	Pages 18-19
Nouveau	Pages 20-21
Autrefois-calendrier des fêtes	Page 22
Questionnaire	pages 23-24

#### **CONSEIL MUNICIPAL**

#### Délibérations du 9 septembre

Date de la convocation 31/08/2021 Date d'affichage 31/08/2021

Nombre de membres

Afférents au conseil municipal : 15 En exercice : 12 Votants : L'an 2021, le 9 Septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de RADENAC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Saint-Fiacre, sous la présidence de Monsieur Bernard LE BRETON, Maire.

**Présents**: M. LE BRETON Bernard, Maire, Mme GICQUEL Claudine, M. ALLAIN Philippe, M. DEDIEU Philippe, M. PIRIO Philippe, Mme VÉRA Aurélie, Mme MILETTO Michèle, M. GUILLARD André, Mme LE GARREC Julie, M. PENVEN Henri, Mme GUÉGAN Manon, M. BRÉDOLÈSE Hervé

Ayant donné procuration : M. LE CALLONNEC Stéphane à M. BRÉDOLÈSE Hervé Excusées : Mme NOGUES Christelle, Mme MOUELO Valérie

Secrétaire de séance : Mme LE GARREC Julie

Monsieur le Maire le soumet à l'approbation du conseil municipal le compte rendu de la réunion du 01 juillet 2021. Le compte rendu du 01 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire aborde ensuite l'ordre du jour de la séance.

#### Objet de la délibération : Demande de subventions (complément) – Délib. 2021/09/01

Monsieur le Maire soumet la demande de subvention de la nouvelle association dénommée "Comité Saint-Fiacre". Monsieur Hervé BRÉDOLÈSE fait lecture de la proposition de monsieur Stéphane LE CALLONNEC qui propose une aide de 750 € à 1000 € (création d'une nouvelle association).

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la subvention suivante :

- Comité Saint-Fiacre (aide de démarrage) 750.00 €

Monsieur le Maire soumet la demande l'Association "Au Temps des Parents" qui a pour objectif d'être un lieu convivial d'écoute et de débat afin de dénouer des situations du quotidien puis retrouver plus de sérénité et de confiance au sein de la famille.

Il précise que cette association est basée à Cléguérec.

Le conseil municipal, après examen de la demande et par parité avec les décisions précédentes, émet un avis défavorable à l'unanimité à cette demande.

Il est proposé que dorénavant les demandes de subventions prises en compte soient déposées en mairie avant le vote du budget primitif.

#### Objet de la délibération : Facturation broyage de terrain (Délib. 2021/09/02)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'article l' article L2213-25 du code des collectivités territoriales stipule : "Faute pour le propriétaire ou ses ayants droit d'entretenir un terrain non bâti situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines lui appartenant, le maire peut, pour des motifs d'environnement, lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état de ce terrain après mise en demeure.

Si, au jour indiqué par l'arrêté de mise en demeure, les travaux de remise en état du terrain prescrits n'ont pas été effectués, le maire peut faire procéder d'office à leur exécution aux frais du propriétaire ou de ses ayants droit".

Il précise qu'un courrier de mise en demeure à réaliser l'entretien d'un terrain en zone d'habitation a été pris le 02 juin 2021 et que l'entreprise AETAS de PLEUGRIFFET est intervenue en août pour nettoyer une parcelle de terrain située à Cassac.

Il est proposé de facturer les travaux réalisés par l'entreprise AETAS pour un montant de 90.00 € T.T.C.

Le conseil municipal valide à l'unanimité, la facturation d'entretien du terrain situé à Cassac.

#### Objet de la délibération : Demandes d'aide FSL (Délib. 2021/09/03A)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la demande de deux dossiers d'aide au titre du fonds de solidarité au logement (FSL) pour des impayés d'électricité.

La commission d'aide sociale s'est réunie ce jour, à 18H30, avant la séance du conseil municipal pour étudier avec précision ces demandes.

Sur proposition de la commission d'aide sociale, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de rejeter un dossier au motif que les ressources du demandeur sont supérieures au plafond d'intervention du FSL,
- d'accorder une aide de 360.00 € pour l'autre dossier.

#### Objet de la délibération : Colis pour les ainés (Délib. 2021/09/03B)

La commission d'aide sociale réunie ce jour à 18H30 propose de renouveler, compte tenu du contexte sanitaire incertain, la distribution d'un colis aux ainés de 75 et plus ainsi qu'aux hospitalisés et aux résidents du Domicile Partagé Alexis LOUER.

Monsieur le Maire précise que la distribution sera faite par les membres de la commission aide sociale.

Le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission Aide Sociale et après avoir délibéré à l'unanimité décide qu'un colis d'un montant de **18 euros** sera offert aux personnes âgées de 75 ans et plus.

Il est précisé que les colis non distribués seront offerts à des associations caritatives.

#### Objet de la délibération : Reprise de concession (Délib. 2021/09/05)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les représentants de la famille OLIVO/NEVOUX par courrier du 05 août 2021 redonnent à la commune la concession identifiée dans le secteur E sous le numéro 496.

Le conseil municipal valide à l'unanimité, la reprise de cette concession.

#### Objet de la délibération : Etude de la CCI du Morbihan (Délib. 2021/09/06)

Monsieur le Maire rappelle qu'une étude a été sollicitée auprès de la CCI du Morbihan pour tenter d'identifier les typologies de commerces qui pourraient être (ré) implantées au centre bourg.

Monsieur André GUILLARD, Maire-Adjoint, commente l'étude et apporte toutes explications nécessaires. Cette étude comprend : une note de cadrage, une enquête auprès des habitants, l'étude de viabilité et l'appel à projetappel à candidature.

Le conseil municipal, à l'unanimité valide la note de cadrage (750 €) et l'étude de viabilité (1125 €) pour un montant global de 1 875.00 €.

#### Objet de la délibération : Aménagement entrée sud du bourg (Délib. 2021/09/07)

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le plan définitif des travaux d'aménagement de l'entrée sud du bourg pour avis. Monsieur le Maire apporte toutes les précisions nécessaires.

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le plan des travaux de l'entrée sud du bourg.

#### Objet de la délibération : Taxe foncière sur les propriétés bâties (Délib. 2021/09/08)

Le Maire de RADENAC expose les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts permettant au conseil municipal de limiter l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.

Il précise que la délibération peut toutefois réduire ces exonérations uniquement pour ceux de ces immeubles qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L. 301-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation ou de prêts visés à l'article R. 331-63 du même code.

Vu l'article 1383 du code général des impôts.

Considérant qu'il est de l'intérêt de la commune.

Le conseil municipal, après avoir délibéré décide, à l'unanimité, de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation à : 50 % de la base imposable mais uniquement pour ceux de ces immeubles qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L. 301-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation ou de prêts visés à l'article R. 331-63 du même code.

# <u>Objet de la délibération</u>: Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales (Délib. 2021/09/09)

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locale qui permettra notamment la mise en œuvre du service de paiement par carte bancaire (CB).

Cette convention fait intervenir les acteurs suivants :

- le comptable public de la collectivité (Trésorerie de Pontivy),
- le gestionnaire de télépaiement par CB, prestataire de la DGFIP,
- le régisseur ayant à charge le recouvrement des factures, le cas échéant,
- les usagers, débiteurs de la collectivité.

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la convention d'adhésion au service de paiement en ligne.

#### **INFORMATIONS**

IV – Pré-diagnostic énergétique de la Salle Saint-Fiacre

Monsieur le Maire précise que cette étude a été réalisée par monsieur Sylvain LE HELLEY, conseiller en énergie partagé, de Pontivy Communauté qui ne pouvait être présent pour restituer son étude.

Il préconise des actions à gains rapides nécessitant un investissement limité comme l'isolation du ballon eau chaude sanitaire et des réseaux mais également des actions permettant une forte réduction des consommations avec un investissement conséquent (remplacement des aérothermes, l'isolation des faux plafonds ...).

On sollicitera à nouveau son intervention lors d'un prochain conseil municipal.

Monsieur Hervé BRÉDOLÈSE fait lecture des quelques suggestions formulées par monsieur Stéphane LE CALLONNEC.

#### X – Divers

#### - Ecole Saint-Louis

On dénombre 65 enfants à la rentrée de l'école Saint-Louis. 40 à 45 enfants mangent à la cantine et une douzaine utilise les services de la garderie du soir qui se termine à 19H00.

#### - Cantine

Lors de la séance du 1er juillet, il avait été demandé de faire un bilan de la cantine. Le bilan pour l'année 2020 est déficitaire à plus de 36 000 € (comprenant la fourniture des denrées, les frais de réparation des différents matériels, les frais de personnel et la déduction de la participation des familles). Pour équilibrer le service rendu, il faudrait fixer le prix du repas à plus de 12.00 €.

Il faut également noter que l'année était particulière compte tenu du contexte sanitaire.

#### - Recensement

Le recensement de la population se déroulera du 20 janvier 2022 au 19 février 2022. Deux agents recenseurs devront être recrutés.

#### - Dispositif Pass Asso

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Pontivy Communauté adhère au dispositif Pass Asso afin de soutenir les associations locales particulièrement touchées pendant la crise sanitaire du COVID 19. Les dossiers sont à déposer pour le 30/09/2021. Pontivy Communauté participe pour 1 € et la Région également.

#### - Ouvrages hydrauliques

La route départementale 165, au niveau de la Ferrière sera limitée à 3.50 t au niveau de l'ouvrage déversoir du barrage et la circulation sera réduite à une voie.

#### - Contrôles de vitesse

Par courriel le Lieutenant MAURIN de la brigade de gendarmerie de Josselin informe que des contrôles de vitesse ont été réalisés sur la commune et que plusieurs infractions ont été relevées. D'autres contrôles seront réalisés.

#### - Travaux "Bois de Lambilly"

Des essais de limitation de vitesse par la mise en place de chicanes vont être réalisés au Bois de Lambilly.

#### - RES'AGRI Pays de PONTIVY

Un "petit guide de bon voisinage" a été élaboré par Rés'Agri 56 afin d'apprendre à mieux se connaître et à mieux se respecter au quotidien entre les néo-ruraux et le monde agricole.

#### - Ordures ménagères

Une réunion se déroulera en mairie lundi prochain avec les services de Pontivy Communauté sur les problèmes liés aux ordures ménagères (incivilité, bacs surchargés, etc...).

#### - Agent immobilier

Monsieur Cédric VALLEE est le nouvel interlocuteur en immobilier de la société IAD FRANCE.

#### - Fourgon

La livraison du nouveau fourgon s'est déroulée mercredi 08 septembre 2021.

#### - Amicale de l'Hôpital de Kério

Le conseil municipal valide la mise à disposition gracieusement de la salle Saint-Fiacre le 11 décembre 2021.

#### Don

M. et Mme René GRIGNON ont fait don d'un livre "Il était une fois ROBIC" qui a été mis dans la vitrine.

#### - Entretien terrain

M. Henri PENVEN soulève le problème d'entretien du terrain à l'arrière de la résidence Dominique NOGUES et notamment du problème des souches.

#### - Travaux voiries 2021

Le programme des travaux de voiries 2021 est terminé.

#### - Eclairage public

Il a été constaté que l'éclairage public ne fonctionne pas le matin pour notamment les enfants qui prennent les transports scolaires. Morbihan Energies sera sollicité pour harmoniser les horaires qui sont fixés à 6H45 pour l'éclairage le matin et à 21H30 pour l'extinction le soir.

#### **ETAT-CIVIL**

#### Naissance

Le 28 septembre à NOYAL-PONTIVY, Roméo JOUCHET, 24, Le Herbon.

#### Mariage

Le 14 août à NOYAL-PONTIVY, Erwan GARNIER et Margaux GUILLOUX, 4, le Moulin.

#### Décès

Le 12 août à PLOËRMEL, Christian LAMOUR, 79 ans, 7, le resto.

Le 27 septembre à RADENAC, Evan LE DANOIS-BAUDRY, 5 ans, 10, Résidence du Tertre.

Le 6 octobre à VANNES, Thérèse LE BRETON veuve GAUTHIER, 91 ans, 2, le Pont Ropert.

Le 18 octobre à LECTOURE (32), Madeleine MOYON, 90 ans, 11, rue de la chouannerie.

#### Avis de mention de décès

Le 26 juillet à CAEN (Calvados), Jeannine LORENT née à Kerdéhel le 13 juin 1932.

Le 15 août à AMIENS (80), Joseph LE GUENNEC né au bourg le 5 janvier 1929.

Le 5 septembre à JOSSELIN, Agnès LE BRETON née à Kergario le 18 octobre 1931.

Le 9 septembre à HENNEBONT, Marcel AUDRIN né à Cassac le 18 septembre 1934.

Le 27 septembre à TOURS (Indre-et-Loire), Zélie RÉGENT née à Kervallo le 27 juillet 1928.

#### **URBANISME**

#### Déclarations de travaux

M. Alain LORIC, 17, rue de la maladrie : Abri de terrasse (accordé le 12/10/2021)

Dépôt de permis de construire

M. Mme Hervé BRÉDOLÈSE, 16, La Bottine : modification du permis accordé le 03/07/2019

M. Gilbert LE GUENNEC, 3, Le Herbon: carport

#### **TRAVAUX**

#### **ÉLAGAGE SUR LE DOMAINE PUBLIC**

Sur beaucoup de routes communales, les branches débordent sur la voirie.

Les pannes de téléphone, parfois électriques sont fréquentes. Les réparations sont effectuées plusieurs semaines ou mois après.

Au fil du temps, il en résulte une gêne pour les engins agricoles, les bus scolaires, camions, automobiles et **véhicules** de secours.

Parfois la visibilité s'en trouve réduite ou supprimée.

Chacun doit prendre conscience des risques encourus par tous les usagers de la route.

A la fin de l'été 2021, la commission municipale voirie-travaux établira un état des lieux.

La commission municipale voirie-travaux déterminera là où il sera nécessaire d'élaguer les branches qui avancent sur l'emprise du domaine public.

Une entreprise sera missionnée par la commune durant l'hiver 2021/2022 pour réaliser les travaux d'ébranchage. La facture sera adressée aux propriétaires riverains.

Les intéressés ont la liberté d'entreprendre eux-mêmes ces élagages ou par une entreprise de leur choix.

La législation en vigueur : Les articles 2212-2 et suivants du Code général des collectivités territoriales prévoient que les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise du domaine public doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation de la voie. Les haies et les branchages doivent être taillés à l'aplomb de la limite de la parcelle.

# <u>Limitation de vitesse</u> A partir du lundi 4 octobre, des ralentisseurs provisoires ont été mis en place au Bois de Lambilly.

#### Réception du nouveau camion





#### INFORMATIONS COMMUNALES

#### **OPÉRATION ARGENT DE POCHE**

L'opération est reconduite pour les vacances de la Toussaint : les jeunes de 16 ans à 18 ans intéressés doivent venir retirer un dossier à la mairie.

#### **CIMETIÈRE**

Pour la Toussaint, le nettoyage des tombes devra être terminé pour le mercredi 27 octobre 2021.

<u>Visite de la chapelle et fontaine Saint-Fiacre par M. CURT,</u> <u>architecte des Bâtiments de France</u> le jeudi 23 septembre



#### C.C.A.S.

Cette année comme l'an dernier, il n'y aura pas de repas du C.C.A.S.

Pour Noël, un colis sera remis à toutes les personnes âgées de plus de 75 ans.



Réunion de la commission commerce le mardi 28 septembre. Le questionnaire en dernière page est à nous retourner avant le 28 octobre.



# La commune de RADENAC aime et soutient les "Agriculteurs de Bretagne"

Depuis le début de l'année, la commune de RADENAC adhère à l'association "Agriculteurs de Bretagne".

Cette association porte sur une démarche de communication positive et collective de l'agriculture bretonne. L'économie agricole et agro-alimentaire représente dans notre secteur une

part non négligeable dans l'économie française et elle doit être soutenue pour qu'elles puissent proposer aux consommateurs une nourriture de qualité.

Aussi depuis plusieurs années, les agriculteurs ont fait de nombreux efforts financiers pour répondre à cette demande.

L'association est soutenue par les agriculteurs eux-mêmes, les industriels agro-alimentaires, les collectivités locales.

Pour ce faire, différentes actions de communications sont mises en place :

- Portes ouvertes à la ferme,
- Animations sur différents sites touristiques,
- Animations dans les écoles du secteur.

#### **INDICE NATIONAL DES FERMAGES**

Extrait de l'arrêté du 12 juillet 2021 constatant l'indice national des fermages :

Article 3: L'indice national des fermages s'établit pour 2021 à 106.48.

Article 4: La variation de l'indice des fermages 2021 par rapport à l'année 2020 est de + 1.09 %.

#### **GARDERIE**

La garderie du matin est assurée par Mme Jessica LE TEXIER à partir de 7 h 45.

Celle du soir par Mme Florence LE LOIR de 16h30 à 19h.

Un goûter fourni par l'A.P.E.L. est distribué aux

#### **CANTINE**

Repas élève : 3.25 €
Repas adulte : 5.15 €
Repas 3<sup>ème</sup> enfant : 2.55 €



#### **VACCINATION ANTIGRIPPALE**

#### Cabinet infirmier de RADENAC

De 13 h 30 à 14 h

lundi 25 octobre
 jeudi 4 novembre
 vendredi 12 novembre
 jeudi 28 octobre
 lundi 8 novembre
 lundi 15 novembre

Veuillez-vous munir de votre bon de prise en charge et de votre carte vitale

- lundi 12 novembre

Vœux de la municipalité :

Samedi 8 janvier 2022

#### **VENTE DE TABLES ET TABOURETS**

Tabourets en formica bleus, jaunes, rouges à 5 € l'unité
Tables en formica au prix de 30 € l'unité.
Se renseigner en mairie.

#### STGS

Service des eaux

La relève des compteurs d'eau potable va débuter le 25 octobre.

Pour tout renseignement:

Service clientèle : 09-69-32-69-33

#### **DÉCHÈTERIE DE CRÉDIN à Kérorien**

<u>Lundi</u>: de 9h30 à 12h et de 14h à 17h (18h30 du 1er

avril au 30 sept.)

jeudi 18 novembre

<u>Mardi</u>: de 14h à 17h (18h30 du 1er avril au 30 sept.) <u>Mercredi</u>: de 14h à 17h (18h30 du 1er avril au 30 sept.)

<u>Jeudi</u> : de 14h à 17h (18h30 du 1er avril au 30 sept.) <u>Vendredi</u> : de 14h à 17h (18h du 1er avril au 30 sept.) <u>Samedi</u> : de 9h30 à 12h et de 14h à 17h (18h30 du 1er

avril au 30 sept.)

#### **RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Le recensement de la population aura lieu

du 20 janvier au 19 février 2022.

La commune recrute un agent recenseur.

Si vous êtes intéressé, merci de faire parvenir votre candidature à la mairie.

-8-

#### **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

#### LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pourquoi une nouvelle carte nationale d'identité (CNI)? La protection de l'identité est une mission essentielle du ministère de l'Intérieur. Depuis 3 ans, la France a entrepris une démarche de modernisation de la carte d'identité, dont l'actuel format datait de 1995.

La nouvelle carte sera ainsi plus sécurisée, plus pratique, et aura un design modernisé adapté au quotidien des Françaises et des Français.

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ / IDENTITY CARD NOM / Sumanie MARTIN Prénoms / Gener names Maielys - Gaëlle, Marie SERE / Sur NATIONALITÉ / Indionally F F FRA LEU DE NAISSANCE / Place of John PARIS NOM DUSAGE N'OU DOCUMENT / Document No. X4RTBPFW4 Signature DATE DE NAISS, / Duie of John 13 07 1990 DATE DE NAISS, / Duie of John 13 07 1990 DATE DE NAISS, / Duie of John 13 07 1990 DATE DE NAISS, / Duie of John 13 07 1990 DATE DE NAISS, / Duie of John 17 02 20 30 38 4 2 1 3

#### Quand vais-je pouvoir demander ma nouvelle carte?

A compter du 2 août prochain, tout usager souhaitant se voir délivrer une carte nationale d'identité (CNI) ou souhaitant faire renouveler sa CNI arrivée à expiration, bénéficiera de la nouvelle carte.

L'obtention d'une nouvelle CNI, possible dès avril 2021 pour certains départements, dépendra du lieu de dépôt de la demande de l'usager. Les dates auxquelles seront éligibles les différents territoires de recueil des demandes seront fixées par arrêtés du ministre de l'Intérieur.

#### Puis-je conserver ma carte actuelle?

Oui. Une carte nationale d'identité (CNI) en cours de validité au 2 août prochain sera toujours valable. A compter d'août 2031, les CNI ancien modèle dont la date de validité sera postérieure à cette date, permettront aux titulaires d'attester de leur identité sur le territoire national, mais ne permettra pas de voyager dans les autres pays européens.

#### Pour refaire votre carte d'identité prendre rendez-vous auprès des mairies suivantes :

- LOCMINÉ 02-97-60-00-37 - JOSSELIN 02-97-22-24-17 - ROHAN 02-97-51-50-33

## ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

(mis en application du 1<sup>er</sup> au 26 octobre 2021)



Sur tout le territoire du Département, le port du masque est obligatoire pour toute personne de 11 ans et plus :

- Sur les marchés de plein air, les brocantes, les trocs, puces et vide-greniers ainsi que les ventes au déballage et ce pendant toute la durée de l'évènement,
  - Aux abords, dans un rayon de 50 mètres, des gares routières,

ferroviaires et maritimes aux heures d'arrivée et de départ des transports en commun,

- Dans toute file d'attente constituée sur l'espace public,
- Pour toute personne participant à un rassemblement revendicatif, culturel, sportif ou festif organisé sur la voie publique, qui n'est pas soumis à l'obligation du passe sanitaire, et pour lequel le respect d'une distanciation de deux mètres entre les participants est impossible en raison notamment du nombre des participants.



# AIDES POUR AMENAGER SON LOGEMENT POUR PMR.



Tous ces travaux représentent un coût supplémentaire et pour certaines personnes à revenus faibles, il est difficile de tout prévoir.

Aussi, l'État, les mutuelles, et différents organismes et collectivités proposent des aides financières pour alléger la facture. Toutefois, lorsqu'an souhaite faire les démarches, on s'aperçoit très vite qu'il faut beaucoup de temps et de rendez-vous pour constituer les dossiers.

Ces aides peuvent être distribuées aussi bien si vous êtes propriétaire ou locataire de votre

#### logement

En tant que propriétaire, vous pouvez bénéficier de plusieurs aides auprès de différents organismes. Toutefois les conditions et montants de prises en charge sont propres à chaque organisme.

#### - Les aides de l'ANAH.

Dans draque département, vous avez des conseillers à la disposition des demandeurs.

Elle aide notamment les personnes âgées à réaliser les travaux d'adaptation, comme le remplacement d'une baignoire par une doudne de plain-pied ou l'installation d'un monte-escalier électrique.

#### Les calsses de retraite.

L'assurance retraite permet de bénéficier de certaines aides, ainsi que les différentes caisses de retraites complémentaires publiques au privées. Il faut se rapprocher de ces dernières.

#### Les collectivités locales.

La région, le département, les



communautés de communes accordent des aides, soit en subventionnant, soit en accordant des prêts. Les conditions sont définies localement.

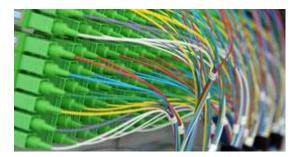
#### - Les aides fiscales.

L'administration fiscale peut, elle aussi, accorder des crédits d'impôts pour certaines dépenses réalisées dans l'installation de ses équipements. Si vous êtes locataire, vous pouvez bénéficier également de certaines aides pour aménager votre logement. Rvant de faire des travoux, pensez surtout à demander par éarit une autorisation à votre propriétaire.

#### Coordonnées d'organismes :

ADIL du Morbihan : 02 97 47 02 30

MDPH du conseil départemental du Morbihan: 02 97 62 74 74



# Attention au démarchage frauduleux lié au déploiement de la fibre optique !

Plusieurs entreprises, collectivités et particuliers bretons ont récemment reçu un courrier émanant d'un organisme proposant la réalisation de travaux d'économie d'énergie ou de raccordement au très haut débit.

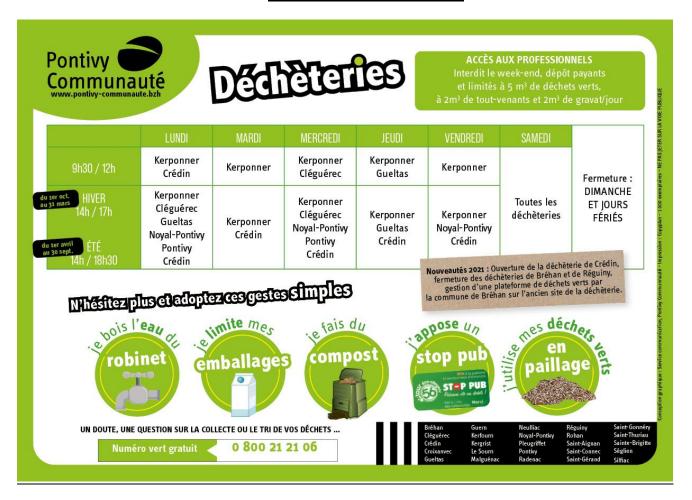
La Région Bretagne, titulaire de la marque "La fibre pour tous en Bretagne-Bretagne très haut débit", tient à préciser que ces démarches n'ont aucun lien avec les services ou dispositifs qu'elle propose, à son initiative ou avec ses partenaires, ni avec le déploiement actuel de la fibre sur le territoire breton, réalisé à son initiative ainsi que celle des quatre départements et des 59 intercommunalités, et opéré par le syndicat mixte Mégalis Bretagne.

La Région rappelle par ailleurs que dans le cadre du déploiement de la fibre optique en Bretagne, le raccordement est réalisé par un opérateur présent sur le réseau public breton (liste sur <a href="www.thdbretagne.bzh">www.thdbretagne.bzh</a>), dès lors que le déploiement a été totalement finalisé sur un secteur donné et une fois l'abonnement souscrit.

Nous invitons donc les collectivités, les particuliers et les entreprises à faire preuve de la plus grande vigilance quant à la nature des offres proposées par ce type de structures, notamment lorsque celles-ci sollicitent des données personnelles.

Loïg CHESNAIS-GIRARD

#### **PONTIVY COMMUNAUTÉ**



#### AIDE A L'ACQUISITION D'UN VÉLO A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)



Afin d'encourager les mobilités douces et favoriser l'usage du vélo pour les déplacements quotidiens, Pontivy Communauté propose depuis le 18 mai 2021 une aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf de 200 € à destination des habitants des 25 communes du territoire.

Cette subvention est cumulable avec l'aide de l'État pour les personnes disposant d'un revenu fiscal de référence par part inférieur à 13 489 €. Le montant de l'aide nationale est identique à celui de l'aide locale soit 200 €.

#### Cette subvention peut ainsi être accordée selon les critères suivants :

- Le bénéficiaire ne peut être une personne morale, il doit être <u>majeur</u> et demeurer le jour de l'achat du VAE sur le territoire de Pontivy Communauté, au titre de sa <u>résidence principale</u>,

Cette subvention ne peut être attribuée qu'à une seule personne par foyer, dans la limite de 200 dossiers,

- 100 dossiers sont réservés aux habitants ayant un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 13 489 €,
- 100 dossiers sont réservés aux habitants ayant un revenu fiscal de référence par part supérieur à
   13 489 €.

Le VAE doit répondre aux conditions suivantes :

#### Etre neuf,

- Avoir un <u>certificat d'homologation</u> respectant les normes en vigueur (selon la directive européenne n° 2002/24/CD du 18 mars 2002),
- La date de facture doit être postérieure au 18 mai 2021,
- La demande d'aide doit être réceptionnée par Pontivy Communauté, par mail ou courrier avant le 31 décembre 2021.

#### La composition du dossier de demande d'aide

Toute personne souhaitant bénéficier d'une aide pour l'acquisition d'un VAE neuf doit transmettre à Pontivy Communauté le dossier complet de demande d'aide avant le 31 décembre 2021, comprenant :

- Deux exemplaires de la convention complétée et signée,
- La réponse au questionnaire mobilité fourni par Pontivy Communauté,
- Une copie de la facture d'achat du VAE à son propre nom qui doit être postérieur au 18 mai 2021,
- Une copie du certificat d'homologation du VAE concerné,
- Un justificatif de domicile attestant de la résidence principale de moins de 3 mois,
- Un relevé d'identité bancaire,
- Une copie de la pièce d'identité,
- Une copie de l'avis d'imposition. Toutes les informations sur <u>www.pontivy-communaute.bzh</u>

#### **ASSOCIATIONS**

#### **PARDON DE SAINT-FIACRE**

Lors du pardon de Saint-Fiacre du dimanche 29 août 2021, la nouvelle association "Comité de Saint-Fiacre" s'est occupée de l'animation profane, notamment en proposant l'apéritif et une exposition sur le patrimoine local réalisée avec le concours des élèves de l'école Saint-Louis.



#### **TENNIS DE TABLE**

Les séances de tennis de table ont lieu tous les mardis à 19 H à la salle Saint-Fiacre.

Passe sanitaire obligatoire. Ouvert à tous. **GYMASTIQUE** tous les jeudis à 18 H 45 à la salle Saint-Fiacre. Contact Michèle au 02-97-22-43-16

MUSCULATION à la salle Jean ROBIC. Plusieurs créneaux mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche Contact Dominique au 02-97-22-41-30

## **AMICALE DES PÊCHEURS**

Repas de fin de saison le samedi 18 septembre au hangar des boulards.



### **ASSOCIATION PLEIN AIR**



Après une absence bien longue, notre groupe de randonnées "Plein air" s'est retrouvé pour parcourir les allées ensoleillées du parc de Kerguéhennec.

Nous nous étions réunis pour décider des sorties pour ce troisième trimestre le mercredi 8 septembre. Nous avons apprécié le décor fleuri du bassin de notre petit Versailles breton.

La prochaine randonnée nous fera redécouvrir les berges du canal de

Nantes à Brest à partir de JOSSELIN.





Planning 2021 troisième trimestre					
Dates	Départ	Heure	Randonnée	Lieu arrivée	Responsable
M 13-10	Radenac	14h	Petit Tacot	parking salle des fêtes	Michèle
S 23-10	Radenac	14h	St Jean Brévelay	parking cimetière	Lilian
M 03-11	Radenac	13h30	Drénidan	parking salle des fêtes	Gérard
S 20-11	Pleugriffet	13h30	Beau Soleil	parking Leclerc Josselin	Lilian
M 01-12	Radenac	13h30	Callac	parking grotte	Gérard
S 18-12	Radenac	13h30	St Allouestre	parking salle polyvalente	Lilian
	Joyeux à tou		Bonne Année !!!	Bonnes Vacances !!!	
S 08-01	Pleugriffet	14h	Galette	parking salle des sports	Bernadette

Pour renseignements:

Gérard MILETTO	06 73 12 41 52

# LES ECHOS DE LA VIGILANTE

Le Samedi 4 Septembre, la Vigilante a fêté (comme il se doit) ses 100

ans en rassemblant jeunes et anciens membres du club.

Après une messe parfaitement animée par Michel Gauthier et Martial Grignon (ancien président du club), un



bon repas attendait les convives à la salle Saint Fiacre.

Anecdotes et chants avec panneaux photos, anciennes licences et vieux maillots pour raviver les souvenirs.



Passage obligé en fin d'après-midi au stade du Bois de Lambilly pour une rencontre amicale entre joueurs et

anciennes gloires de la Vigilante... Victoire des Verts sur le score de 4 à 3 !!!

Certains ont pu prolonger la soirée et profiter de cet été indien...

Si vous souhaitez jouer au foot (à partir de 5 ans) à Radenac,

ntactez Matthieu Le Callonnec (secrétaire) au 06 66 15 97 57.



#### A.D.M.R.

L'association A.D.M.R. a décidé de doter ses salariés d'intervention à domicile de voitures de service.

Le réseau A.D.M.R. du Morbihan s'est engagé dans la mise en place de 650 véhicules de services répartis sur l'ensemble du département. C'est un choix stratégique autant qu'économique que vient de réaliser l'association de RÉGUINY en liaison avec

la Fédération départementale des associations A.D.M.R. du Morbihan en décidant d'équiper d'un véhicule de service 10 de ses employés d'aide à domicile.

La réalisation de ce projet vise précisément la reconnaissance du métier d'aide à domicile, à libérer les salariés d'une partie des contraintes liées à l'utilisation d'un véhicule personnel, sécuriser les déplacements, améliorer l'attractivité du métier au sein du réseau et faciliter le recrutement, conforter la qualité du service rendu.

Du côté personnel, c'est la satisfaction de voir aboutir un tel projet qui a été initié par la Fédération depuis 2 ans. C'est aussi un soulagement et une sécurité supplémentaire : avoir un véhicule neuf, c'est important car les salariés roulent beaucoup, plus de 6.5 millions de kilomètres par an pour l'ensemble du réseau du Morbihan.

Le déploiement de la flotte va se poursuivre progressivement jusqu'à fin 2021.

Quelques chiffres de l'association A.D.M.R. de RÉGUINY :

- 22 855 heures de prestation en 2020,
- 227 clients,
- 20 salariés à domicile et 14 bénévoles

#### A.P.E.L.



# Collecte de papiers

L'école Saint Louis collecte le papier pour aider au financement de ses projets pédagogiques.

Pour participer à cette action :







Les papiers concernés :

papiers imprimés
journaux
magazines
manuels scolaires
livres
annuaires

#### **BIBLIOTHEQUE**

Les voici enfin de retour après de longs mois d'absence forcée due à la pandémie ! Qui ? Mais les enfants de l'école Saint-Louis bien sûr !



Ils brûlaient d'impatience de revenir dans les murs de notre petite bibliothèque. Leur nombre a diminué, certes, mais leur enthousiasme est resté intact. Toujours accompagnés par leurs enseignantes et accompagnateurs et accompagnatrices, ils viennent par classe, des plus grands aux plus petits de 13 h 30 à 16 h 15 tous les 15 jours.

Ils écoutent les histoires et contes qui leur sont lus puis choisissent des livres qu'ils empruntent jusqu'à la prochaine séance.

Anastasie et Gérard





## Et pendant ce temps-là, à l'école Saint Louis

#### Retour sur l'année scolaire 2020 - 2021

L'année a été, malgré le contexte sanitaire, riche en projets! Petit retour en images :

#### Septembre - Octobre



Célébration de rentrée Intervention KinBall de la GS au CM2 Séances de piscine pour les TPS-PS-MS Séances de musique avec le Conservatoire de Pontivy Opération « Nettoyons La Nature »



Novembre - Décembre



Election des délégués de classe
Construction et installation de mangeoires
Collecte de jouets au profit des Restos du Cœur
Spectacle offert aux enfants
Célébration de Noël
Séances de piscine pour les GS-CP et les CE1-CE2
Passage du Père Noël dans les classes



Janvier - Février



Premier Conseil municipal des Jeunes Elevages de phasmes, coccinelles et papillons Echanges avec une école de Madagascar Carnaval de l'école



Mars - Avril



Animations autour de la faune et la flore Inventaire du patrimoine par les CE et CM



Mai - Juin



Séances de piscine pour les CM1-CM2 Exposition « Enquête à Radenac » Peinture de la carte de France au plan d'eau Passage du Tour de France Animation pêche pour les CM1-CM2 Kermesse des enfants



#### De nouveaux projets pour l'année scolaire 2021 - 2022

Les élèves vont vivre une année sur le thème des 4 éléments. Au programme :

• Classe dehors : chaque semaine, une matinée de classe dans la forêt pour les élèves de la TPS au CE1





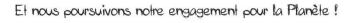
- Animations « Jardiner au naturel » avec le syndicat de la vallée du Blavet, du CP au CM2
- Création d'un potager d'école et d'un poulailler
- Transformation de la cour en un espace de jeu libre
- Séances de musique (pratique instrumentale et écoute musicale) avec le Conservatoire de Pontivy





• Séances de théâtre avec la Cité des Arts vivants de Meucon pour les élèves de la MS au CM2

• ...









Depuis quelques mois maintenant, Tatiana KUCHARZAC élève des bovins et ovins pour vendre ses produits à la ferme.

Les bovins sont de race Ferrandaise, peu connue dans notre région mais très réputée pour la tendreté de sa viande.

En plus de la viande et des œufs de son élevage de poules, il est possible d'acheter d'autres produits fermiers de la région. Vous pourrez y trouver du miel de NAIZIN et du cidre de CAMORS. Et prochainement d'autres produits seront disponibles.

Pour préparer vos fêtes de fin d'année, Tatiana pourra vous proposer différents produits.

La ferme des Marquet 4, Le Mené 56500 RADENAC Tél.: 06-09-12-22-83 Facebook et internet

## ESPACE BIEN-ÊTRE RUE DE LA MALADRIE

#### Anaïs GUÉRIN ADERGAL

Installée depuis peu au sein du Centre de soins et du bien-être à RADENAC, et à NÉANT-SUR -YVEL à proximité de PLOËRMEL, mon cabinet vous invite à découvrir une pratique millénaire basée sur la Médecine Traditionnelle Chinoise et la réflexologie qui prennent en compte la personne dans sa globalité.

Il s'agit d'un fabuleux soutien aux personnes souffrant de différents troubles tels que les douleurs ostéo-articulaires, les douleurs de dos, celles liées à une sciatique ou à l'épaule, à une fracture, les douleurs musculaires, ou celles causées par une tendinite, les douleurs causées par les rhumatismes, les insomnies, le sentiment de mal être, les troubles digestifs, les problèmes de peau, ou les problèmes de poids, d'addictions (tabac, alccol, sucre), ..

Des conseils en rééquilibrage alimentaire selon les préceptes de la Médecine Traditionnelle chinoise sont également donnés dans le cadre d'une consultation en soin énergétique afin de renforcer votre organisme.

La rentrée est le moment pour stimuler votre immunité, des conseils dans ce sens peuvent vous être donnés au sein du cabinet.

Le cabinet vous propose également toute une gamme de massages bien être dont le TUI NA que je ne saurais que trop recommander aux sportifs, et aux personnes exerçant des travaux physiques, pour une meilleure récupération (modelage basé sur les points d'acupuncture).

N'hésitez pas à prendre un temps pour vous ou à offrir un cadeau à un proche.

Pour de plus amples informations vous pouvez me contacter au 06 22 53 84 01 ou visiter mon site internet

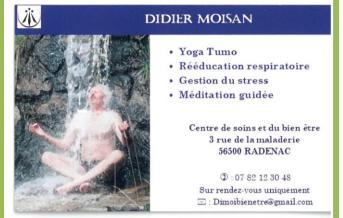
http://massages-energetiquechinoise-morbihan.com/reflexologue.energeticienne.56@gmail.com

facebook: Energetique-traditionnelle-chinoise-reflexologie-et-massages-bien-etre

Instagram: energetique chinoise bretagne











#### Christophe Vandekerkove

Vous propose des soins avec la réflexologie plantaire, massages et soins énergétiques Reiki. La réflexologie plantaire est une technique de la médecine chinoise qui, par des pressions ou techniques manuelles sur les zones réflexes des organes ou muscles viennent rééquilibrer et soulager les maux physiques (sciatique, lumbago...).

Tél: 02.97.22.49.37

#### Corine Azzopardi

Hypnopraticienne certifiée, elle vous accompagne à prendre un temps pour vous, à trouver des solutions personnelles, gérer des émotions, traverser des moments difficiles, vous dégager d'une addiction, d'une phobie, améliorer la confiance et l'estime de soi. L'apport en énergie du magnétisme et la régression (dans cette vie ou d'antérieures) viendront parfois compléter la séance.

Tél: 06.86.79.83.72

#### Didier Moisan

Méditation, gestion du stress, éducation respiratoire, accompagnement thérapeutique. La méditation apporte des bienfaits sur le plan mental et physique, la confiance et l'épanouissement. Il utilise des méthodes rapides liées aux énergies et forces vitales et vous invite à découvrir les ressources de votre mental et réveiller les capacités qui existent en vous.

Tél: 07.82.12.30.48

#### Anaïs Guérin Adergal

Praticienne en énergétique traditionnelle chinoise, réflexologie et massages bien-être. Les soins proposés permettent de soulager de nombreux troubles physiques et psychologiques. Elle propose un soutient pour l'arrêt d'addictions et perte de poids en auriculothérapie et également des massages bien-être.

Tél: 06.22.53.84.01





#### **AUTREFOIS**



En haut : Patrick SÉVENO, Alain LÉCUYER, Jean-Luc GUYOT, Marcel LORENT, Jacques RIEGLER, Charles LE QUINTREC, Jean-Yves LE TARNEC

En bas : Jean-Michel LE MÉTAYER, Patrick POUDELET, Gilles THIBOULT, Michel BERNARD, Daniel GRIGNON, Martial GRIGNON



En haut : Raymond BILLY, Maurice LE FLOCH, Jean-Yves JOUCHET, Kléber LE NORMAND, Hervé LE BRAZIDEC, Michel LE NORMAND.

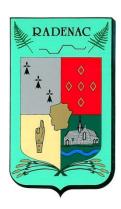
En bas : Charles BILLY, Jean-Yves SAMSON, Joël ETIENNE, Gérard LE FLOCH, Michel LUGUÉ.

#### **CALENDRIER DES FETES**

OCTOBRE				
SAMEDI	2	Plats à emporter	VIGILANTE	
SAMEDI	30 HALLOWEEN R.A.J.			
NOVEMBRE				
SAMEDI	20	RACLETTE	VIGILANTE	
DECEMBRE				
VENDREDI	10	ARBRE DE NOEL	A.P.E.L.	
VENDREDI	31	REVEILLON	COMITE DES FETES	



-22-



# Un commerce à RADENAC, a-t-il de l'avenir?

En complément d'une étude de faisabilité qui sera réalisée par la Chambre de commerce du Morbihan, dans les prochaines semaines, nous invitons les habitants à s'investir dans notre réflexion en répondant de façon anonyme, au questionnaire ci-dessous.

#### **QUESTIONNAIRE AUX RADENACOIS**

Ce q	uestionnaire	est à	retourner	avant le	28	octobre	soit:
------	--------------	-------	-----------	----------	----	---------	-------

- dans la boite aux lettres de la mairie,
- dans la boite aux lettres de votre conseiller municipal le plus proche,
- soit par mail mairie.radenac@wanadoo.fr

via le site de la commune : radenac.bzh

Quel est votre lieu d'habitation ?
□ le bourg,
□ moins de 2 km du bourg,
□ hameau à plus de 2 km du bourg.
Combien de fois passez-vous dans le bourg par semaine ?
□ tous les jours,
□ 2 à 3 fois par semaine,
$\Box$ 1 fois par semaine.
Aujourd'hui, où faites-vous vos achats ?
□ proche de votre lieu de travail,
□ moins de 5 km de votre domicile,
□ plus de 5 km de votre domicile.

Quels commerces souhaiteriez-vous dans votre commune?

□ boulangerie-pâtisserie,

□ comm	nerce multiservice de dépannage,
□ bar, de	épôts divers,
□ autres	s commerces
A quelle fréque	ence faîtes-vous vos achats ?
□ tous le	es jours,
□ 2à 3 f	ois par semaine,
□ 1 fois	par semaine.
Seriez-vous prê	êt à faire des achats à RADENAC pour faire vivre un commerce ?
□ OUI	
□ NON	
Avez-vous un c	commentaire, une suggestion ?
Merci pour vot	re participation.